

ECONOMIE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION GALILEE
Rapporteur : Eric BUY, Vice-Président aux questions économiques

Galilée conventionne avec la Région Hauts de France et le SyMPaC dans le cadre du dispositif ACC'ESS.

Le dispositif ACC'ESS nouvellement mis en oeuvre par la Région des Hauts de France est intégré à la politique de développement économique de la Région des Hauts de France.

L'action de Galilée s'inscrit dans la complémentarité des services proposés par les opérateurs de la création d'entreprises et cible spécifiquement les entrepreneurs de l'ESS.

L'accompagnement de projets de l'ESS est une prestation personnalisée accessible à tout porteur de projet de l'Economie Sociale et Solidaire quel que soit le niveau d'avancement du projet (simple description d'un besoin à validation d'un projet élaboré). Cet accompagnement peut être mené au profit d'une personne, d'un collectif ou d'une association. En matière d'ESS il est également fréquent qu'une collectivité locale (commune ou intercommunalité) soit à l'origine d'un projet ou détecte un besoin. Le cas échéant, Galilée peut proposer quelques heures d'accompagnement de la collectivité afin de permettre l'émergence d'un collectif porteur du projet (les activités créées en régie peuvent être également accompagnées sous réserve d'une prise en charge financière par la collectivité locale demandeuse).

L'accueil, l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets de l'ESS sont ainsi assurés sur les territoires de trois intercommunalités.

L'un des objectifs est notamment d'articuler cet accompagnement aux politiques locales en cours et **notamment avec le dispositif LEADER piloté par le SyMPaC** :

- le dispositif LEADER devra être proposé aux porteurs de projets quand cela sera opportun ;
- l'association s'engagera, par ailleurs, à communiquer au fil de l'eau et bien en amont la nature des projets accompagnés.

Le plan de financement prévisionnel 2024 concernant l'axe « Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets » est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
ACC'ESS	31 310 €	Région Hauts de France	17 310 €
Animation, développement ESS	7 107 €	SyMPaC	6 000 €
Conseils et formations – développement des associations	2 300 €	GCT&M	8 000 €
		CCRA	2 300 €
		FONGEP	7 107€
TOTAL	40 717 €		40 717€

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- de valider la demande de subvention d'un montant de **6 000 €** ;
- d'autoriser le Président ou sa représentante à signer toutes les conventions et pièces nécessaires.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-préfecture le : 25 juin 2024
- son envoi à l'affichage le : 25 juin 2024
- sa réception en Sous-Préfecture le : 26 juin 2024

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard
Delalin
Date de signature : 10/07/2024
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

**Le Président,
Bernard DELALIN**



COMITE SYNDICAL DU 19 JUIN 2024

Le dix-neuf juin de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le quatre juin deux mille vingt-quatre s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC et de Monsieur HAMY pour le vote du compte administratif.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Pierre CARON, Bernard DELALIN, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Laurent LENOIR, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Eric BUY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Patricia BASSET, Natacha BOUCHART, Claudia ROBERT, MM Fabrice BALLART, Guy BEGUE, Julien CORDENOS (pouvoir Mr CARON), Daniel DIWUY, Guillaume LOEULLIEUX, Hugo MARCOTTE RUFFIN (pouvoir à Mr LENOIR), Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Yves ENGRAND (pouvoir Mme CHEVALIER), Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH), Olivier PLANQUE (pouvoir Mr LEVREAY) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gabriel BERLY, Claude KIDAD, Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**).

Secrétaire de séance : Monsieur GUILBERT